

52 - Organisation de manifestations touristiques - Association «Le Chemin des Sens» - Attribution de subvention

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : L'Association «Le Chemin des Sens» a été fondée en 1999 dans le cadre du plan CHORUS approuvé par l'Union Européenne et visant à restructurer et dynamiser le centre-ville de Besançon suivant 4 axes :

- Le réaménagement du secteur du Marché
- La création du Musée du Temps
- La revitalisation du quartier Saint-Jean
- La création du Chemin des Sens et de la Création Artisanale.

L'Association a pour objet de mieux faire connaître le métier des artisans d'art tout en se posant en ambassadeur de la cité et contribuer ainsi à fidéliser une clientèle pour faire revivre le centre-ville et ce, de trois façons :

- 1) en associant les parcours touristiques du centre-ville au patrimoine et aux artisans à découvrir. Les parcours se font à la carte tout au long de l'année, avec des moments forts liés à des événements plus ponctuels organisés par les artisans,
- 2) en concevant des événements culturels rattachés aux spécificités des artisans,
- 3) en labellisant les artisans qui respectent une charte d'accueil et font preuve d'une communication pédagogique vis-à-vis des visiteurs.

Concrètement, les visiteurs sont reçus dans les ateliers individuellement ou par groupe. L'aspect attractif des visites est primordial. La personnalité de chaque artisan doit émerger pour que les visiteurs n'aient pas une impression de déjà vu en visitant les différents ateliers d'un même métier ; il importe de faire comprendre aux visiteurs que des artisans effectuant un même métier, utilisant les mêmes outils, mettront en valeur les facettes de leur travail qui les passionnent le plus, d'où l'intérêt de visiter plusieurs ateliers d'un même métier pour en avoir une vision globale. De plus, les artisans ont pour vocation de susciter l'intérêt de rencontrer d'autres artisans du Chemin des Sens, d'un même corps de métier ou pas.

L'Association au départ regroupe des membres d'horizons divers répartis en 7 grandes familles : les métiers de la musique, du verre de la décoration et de la maison, du cuir et peaux, des bijoux, de l'encadrement et du livre et des métiers de bouche. Puis d'autres métiers ont rejoint l'Association : peintre, sculpteur, tailleur de pierre, photographe, mosaïste brodeur d'art, ferronnier...

Le groupe fondateur de 31 membres est passé à 40.

De 2000 à 2010, l'Office de Tourisme et des Congrès a accompagné l'Association en organisant les visites guidées appelées «les Flâneries» qui associent artisanat et patrimoine par le biais d'un cheminement.

Puis l'Association a souhaité créer elle-même ses visites à la demande des visiteurs et donner une nouvelle orientation à son action en créant dès 2007 un événement-exposition appelé «Parcours autour des métiers d'arts et du patrimoine» qui permet de rassembler durant deux jours une diversité d'artistes et artisans bisontins et franc-comtois dans le dispositif des journées du patrimoine.

La Ville soutient l'Association depuis sa création au travers de ses différentes manifestations ou documents de promotion et, selon les années, par le biais de subventions ou prestations en nature.

L'Association sollicite la Ville à hauteur de 6 000 € pour la 7^{ème} édition des «Parcours autour des Métiers d'Arts et du Patrimoine» qui se déroulera les 13 et 14 septembre 2014 au Centre Diocésain Pierre 1^{er} de Grammont rue Mégevand, et où les 35 artistes présents espèrent accueillir près de 3 000 visiteurs, autant sinon plus que l'an dernier.

L'objectif est de faire découvrir au public des métiers, des talents nouveaux et des savoirs pour certains très anciens. Mais au-delà de l'exposition, c'est l'échange et le partage de la passion avec les visiteurs qui fait la richesse et la réussite de cette manifestation : comprendre la fabrication, toucher les matériaux, découvrir les subtilités des réalisations... Exposants et visiteurs de tout âge (pour certains très jeunes...) partagent les secrets de la création.

Le budget prévisionnel de l'action d'animation est de 12 000 €.

La Ville, partenaire depuis de nombreuses années et soucieuse d'encourager les métiers artisanaux et l'animation au centre-ville, propose de soutenir l'Association à hauteur de 6 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 6 000 € sera prélevée sur les crédits existants sur la ligne 65.95.6574.10036.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.